Appel à candidature pour la désignation du membre, au titre de la République de Chypre, au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe.

La Chambre des Représentants annonce le lancement du processus visant à pourvoir un siège vacant de membre, au titre de la République de Chypre, au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe, pour le mandat du membre chypriote du Comité, commencent en décembre 2023. Les personnes intéressées par ledit poste sont priées d'envoyer leur curriculum vitae en anglais à la Secrétaire Générale de la Chambre des Représentants, avant 14h30 le vendredi, 30 décembre 2022. Les membres du CPT sont élus par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une liste de trois candidats. La liste est établie à la suite d'entretiens personnels menés par les députés membres de la délégation chypriote auprès de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, puis communiquée par l'Assemblée au Comité des Ministres.

Conformément à l'article 4 de la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, les membres du CPT sont choisis parmi des personnalités de haute moralité, connues pour leur compétence en matière de droits de l'homme ou ayant une expérience dans les domaines dont traite la Convention.

L'article dispose en outre que les membres siègent à titre individuel, sont indépendants et impartiaux dans l'exercice de leurs mandants et se rendent disponibles pour remplir leurs fonctions de manière effective. En outre, une disposition du même article exclut l'élection au Comité de deux membres de la même nationalité.

À l'expiration du mandat actuel, le 19 décembre 2023, l'article 5 de la Convention prévoit, entre autres, que les membres sortants du Comité sont rééligibles pour un mandat de quatre ans, renouvelable deux fois.

Les candidats doivent avoir une très bonne connaissance de l'anglais et/ou du français et être disposés et aptes à se rendre disponibles pour effectuer des missions d'enquête de plusieurs jours, dans toutes les régions d'Europe, à intervalles réguliers.

De plus amples informations concernant ledit poste, y compris un modèle de CV, que les candidats doivent remplir et adresser à la Chambre des Représentants, sont disponibles sur le site Web de la Chambre (http://www.parliament.cy). Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature au Service des

Relations internationales de la Chambre des Représentants, par e-mail international-relations@parliament.cy. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service des Relations internationales de la Chambre des Représentants aux numéros de téléphone 22407321/310 ou consulter le site Web de la Chambre des Représentants, ainsi que le site Web du CPT https://www.coe.int/en/web/cpt